



## Projet « Nouveau Nancy » oui mais...

### Parkings :

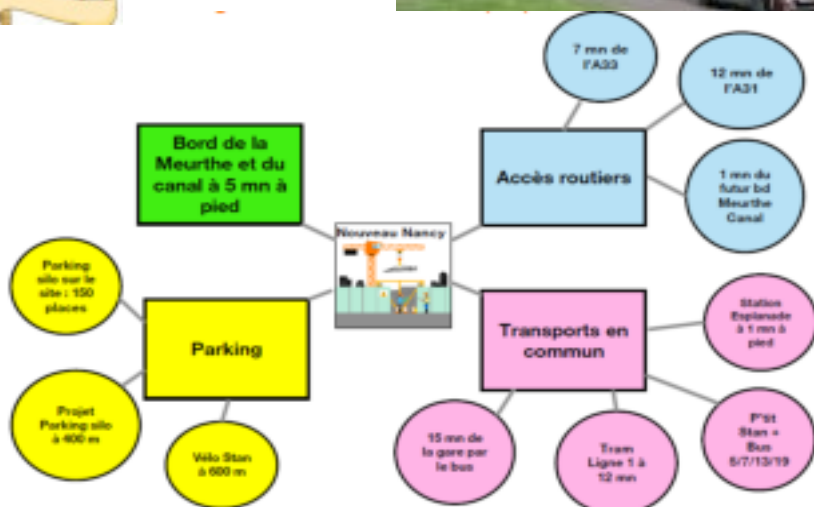
150 stationnements voitures au sein d'un parking silo, 30 places pour les 2 roues motorisés et un parking à vélos.

### RIE et cafétéria :

550 m<sup>2</sup> pour 170 couverts.



3 178 m<sup>2</sup> de bureaux



Le site retenu pour le projet du « Nouveau Nancy » nous a été présenté lors du CE du 24 juillet. Il se trouve dans la zone « **Nancy Grand Coeur Rives de Meurthe** ». Il est situé sur l'îlot C2A, dans le périmètre de la ZAC Rive de Meurthe, entre l'esplanade Lucien Cuenot au Sud-Est, la rue des Cinq Piquets au Nord-Ouest et la rue Victor au Sud-Ouest.

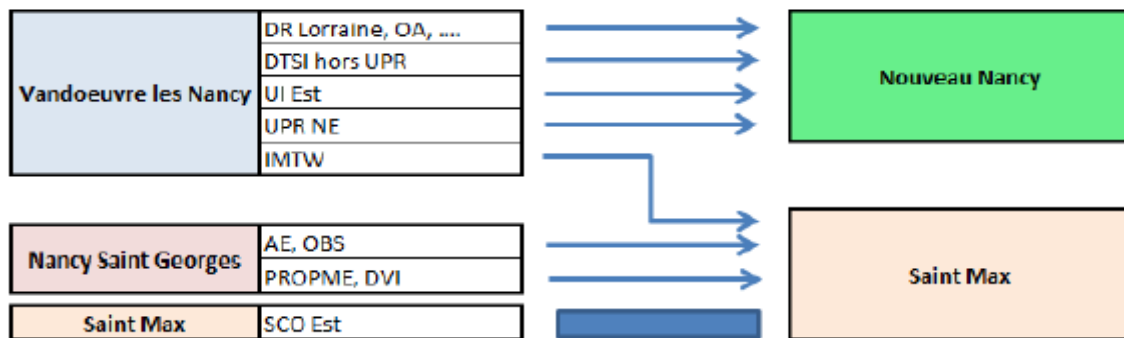
### Arrêt TRAM



### Cfdt: La CFDT émet des réserves :

- ⇒ sur la taille du parking et de la cantine.
- ⇒ sur les bureaux en open-space et les desks sharing (bureaux partagés) qui dégradent les conditions de travail.
- ⇒ sur l'allongement des temps de trajets qui sont minimisés.
- ⇒ sur la capacité du projet de 250 personnes qui entérine la perte de la moitié de l'effectif à l'horizon de 2028.

## Evolution des sites à Nancy



Les activités actuellement réparties sur trois sites seront **regroupées sur deux sites en 2023** (Nouveau Nancy et Saint Max) et un site unique en 2028 (Nouveau Nancy). En 2023 la capacité d'accueil se répartira entre le site Nouveau Nancy - 250 salariés et le site de Saint Max - 150 salariés.



### Evolution des effectifs : au périmètre du projet, la projection des effectifs CDI à fin 2022 est de 414 salariés concernés par le projet.

- Le site Nouveau Nancy « Campus Technique » offrira 3178 m<sup>2</sup> de surfaces tertiaires. Les activités prévues sur ce site représentent 239 salariés.
- Le site de Saint Max offre 2555 m<sup>2</sup> de surfaces tertiaires. Les activités prévues sur ce site représentent 175 salariés. Un projet « occupants » sera mené sur Saint Max pour adapter le site aux nouvelles activités. Les besoins liés aux prestataires externes ont été pris en compte dans le projet.



**Temps de trajet domicile-lieu de travail des salariés** de l'agglomération de Nancy : selon la direction le projet n'entraîne pas de dégradation significative du temps de trajet des salariés.

⇒ Salariés du site de Vandoeuve vers Nouveau Nancy : l'allongement du temps de trajet est en moyenne de 2mn. 89% des salariés ont un temps de trajet allongé de 2mn. 6% des salariés ont un temps de trajet allongé de 1mn. 5% des salariés voient l'impact sur leur temps de trajet varier entre un gain de 3 mn et un allongement de 4 mn.

⇒ Salariés du site de Vandoeuve vers Saint Max : l'allongement du temps de trajet est en moyenne de 6mn.

⇒ Salariés du site de Nancy Saint Georges vers Saint Max : l'allongement du temps de trajet est en moyenne de 2mn.

**Cfdt ORANGE**

■ Lors de la séance plénière du CE DO Est du 24 juillet 2019, les élus ont été amenés à donner un avis sur l'opportunité de la prise à bail du futur « Nouveau Nancy ». Les organisations syndicales en présence sont favorables à la perspective d'un bâtiment neuf qui devrait **améliorer certains aspects de la Qualité de**

**Vie au Travail, climatisation, RIE sur place**, notamment ... Cependant, comme évoqué en séance, certes réduire les coûts en regroupant en un même lieu des entités jusqu'alors dispersées, semble satisfaisant pour l'entreprise mais ne doit pas être fait au détriment du confort, des conditions de travail et de la santé des salariés qui risquent de se retrouver dans des "espaces partagés optimisés". Nous le réitérons : **l'humain doit systématiquement primer sur le digital**. Or toutes les études prouvent que les open-space et les desks sharing dégradent les conditions de travail, altèrent la concentration et augmentent certaines pathologies. De plus il subsiste dans ce dossier l'absence d'informations complémentaires importantes comme le montant exhaustif des économies qui seraient réalisées. La nouvelle prise à bail d'une capacité de 250 personnes anticipe une GPEC des plus claires à l'horizon 2028 : perte de la moitié des effectifs, ce qui signifie un nombre de recrutements externes extrêmement réduits sur la période. **Au vu de ces éléments, l'ensemble des élus ont choisi de s'abstenir.**

**Vous souhaitez en savoir plus, contactez vos élus Cfdt de Nancy :**

**AE GE :** Jean-Pierre Pannetrat

**SCO :** Olivier Ulpat - **UFR :** Jean-Michel Lance

**UIE :** Julie Ringot - **ProPME :** Maïc Brulant

